

«Le Point» a censuré une deuxième enquête sur l'affaire libyenne

PAR FABRICE ARFI ET KARL LASKE
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 30 OCTOBRE 2017



Le conseiller de Nicolas Sarkozy, Boris Boillon, était au cœur des révélations jamais publiées du «Point» © Reuters

Déjà mis en cause pour avoir passé à la trappe un article sur les financements libyens de Nicolas Sarkozy, l'hebdomadaire *Le Point* a empêché la publication d'une seconde enquête embarrassante pour les équipes de l'ancien président français. Et tout particulièrement pour l'ex-ambassadeur aux valises remplies de cash, Boris Boillon.

Et de deux ! Déjà **mis en cause** pour avoir censuré en 2014 l'interview d'un ancien dignitaire libyen sur les financements destinés à Nicolas Sarkozy, l'hebdomadaire *Le Point* a empêché la publication, la même année, d'une seconde enquête embarrassante

pour les équipes de l'ancien président français, selon des témoignages et documents recueillis par Mediapart.



L'ambassadeur Boris Boillon, le 26 février 2010, en Irak © Reuters

L'article de quatre pages, commandé par un service du magazine, validé par sa rédaction en chef, mis en page et même payé, portait sur de possibles malversations liées au financement, sur fonds publics français, de l'hôpital universitaire de Benghazi (Libye). Une affaire au cœur de laquelle on retrouve notamment l'ancien conseiller diplomatique de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, l'ex-ambassadeur Boris Boillon, réputé pour s'être fait pincer par la douane en juillet 2013, gare du Nord à Paris, avec 350 000 euros et 40 000 dollars en espèces cachés dans un sac.

Finalement publiée dans *Le Canard enchaîné* et la revue *Sang-Froid*, l'enquête journalistique passée à la trappe par *Le Point* a provoqué l'ouverture par le Parquet national financier (PNF) d'une enquête pénale.

Surveillée, semble-t-il de près, s'agissant des informations sur **l'affaire libyenne**, la rédaction de l'hebdomadaire dirigé par Étienne Gernelle, successeur de Franz-Olivier Giesbert, n'a pas eu d'autre choix que de déprogrammer et d'étouffer.

Voici les faits.

Deux journalistes d'investigation indépendants, Jacques Duplessy (qui connaît bien le terrain libyen) et Guillaume de Morant se voient confier par le service « enquêtes » du *Point* un sujet sur la grogne sociale du personnel médical français de l'hôpital universitaire de Benghazi. Mais en tirant le fil, les journalistes flairent un possible scandale financier.

L'histoire, dans laquelle s'entremêlent des soupçons de flux opaques et de règlements de comptes meurtriers, démarre en 2007. Les deux reporters disposent d'un témoin de première main pour la raconter : l'ancien consul de France à Benghazi, Jean Dufriche, accepte de leur parler et d'apparaître nommément dans leur article.

Or, ce que le diplomate raconte est stupéfiant. Il explique avec moult détails avoir subi les pressions du conseiller élyséen Boris Boillon pour confier, sans appel d'offres, le contrat d'équipement de l'hôpital de Benghazi à la société Ideal Medical Products Engineering (IMPE) de l'homme d'affaires français Olivier Carli. Selon le récit du consul, Boris Boillon lui a même demandé de monter une association pour réceptionner dans la plus grande opacité l'argent destiné à financer l'hôpital de Benghazi – combine à laquelle le consul refuse de se prêter.

Ce sera finalement l'Agence française de développement (AFD) qui sera mobilisée en catastrophe pour financer de manière dérogatoire l'opération à hauteur de 30 millions d'euros, grâce à une dotation exceptionnelle débloquée après intervention directe de la présidence de la République. L'homme d'affaires Olivier Carli, qui a profité de la manne, dément toute faveur dans ce dossier.

L'affaire aurait pu en rester là. Seulement voilà, elle prend une tournure criminelle le 4 juillet 2013 quand, peu avant minuit, la voiture du consul Dufriche et de sa femme est mitraillée sur le périphérique de Benghazi. Le diplomate et sa femme en réchappent miraculeusement. Un temps attribuée au groupe islamiste Ansar al-Charia, la tentative d'assassinat pourrait être en réalité liée aux dessous financiers de l'hôpital de Benghazi, selon une piste ouverte par la

Direction générale de la sécurité intérieure (toujours en cours de vérification), d'après les découvertes des collaborateurs du *Point*.

L'un des journalistes, Guillaume de Morant, rencontre l'homme d'affaires Olivier Carli, le 4 avril 2014, pour l'interroger sur cette affaire avant la publication de son article. « À un moment, Carli me dit : “De toute façon, votre papier ne sortira pas. Je connais quelqu'un de haut placé au Point” », témoigne aujourd'hui Guillaume de Morant, qui avoue ne pas avoir pris au sérieux la remarque. La personne haut placée de laquelle Olivier Carli se vante d'être proche est, selon le reporter, François Claverie, le directeur général délégué du *Point*.

Trois jours après l'entretien, le 7 avril 2014, Olivier Carli envoie une lettre au *Point* pour se plaindre de « rumeurs malveillantes » sur sa société et du « danger » d'être exposé dans la presse quand on travaille en Libye. Il dément également tout lien avec un « financement de parti politique ou autre ». Précision utile : l'entrepreneur a mis en copie de sa lettre recommandée... François Claverie.

Interrogé par Mediapart, Olivier Carli a d'abord démenti mordicus avoir jamais envoyé une lettre au *Point*, avant de se raviser devant nos documents. Il assure toutefois ne pas connaître François Claverie et justifie avoir mis ce dernier en copie de son courrier (bien qu'il n'ait aucune responsabilité éditoriale) parce qu'il avait « trouvé son nom sur Internet ». Le journaliste Guillaume de Morant, lui, maintient sa version des faits : « Carli a bien mentionné le nom de Claverie, administrateur du Point, en insinuant qu'il avait le bras long. »

De fait, bien que montée, mise en page (textes et légendes des photos comprises) et validée par la rédaction en chef, l'enquête sur l'hôpital de Benghazi ne verra jamais le jour dans les colonnes du *Point*. Un revirement d'autant plus surprenant que les deux enquêteurs ont été payés et défrayés pour leurs mois de travail. « À aucun moment la qualité de l'article n'a été remise en cause. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a

été payé. Mais il fallait que tout se passe bien, car la non-parution est venue d'en haut », confie aujourd'hui une source interne au *Point*.

La censure fera le bonheur de deux autres publications. D'abord *Le Canard enchaîné*, qui publie une partie de l'histoire, le 10 septembre 2014, sous le titre « *L'idylle de Sarko et Kadhafi a fait un pédégé heureux* » – l'article est signé « Jérôme Canard », pseudonyme utilisé pour les pigistes du Palmipède. Puis, au printemps 2016, dans la jeune revue *Sang-Froid*, Guillaume de Morant et Jacques Duplessy détaillent tous les éléments du dossier qu'ils avaient réunis pour leur enquête du... *Point*.

Au vu de la gravité des faits mis au jour, la justice décidera d'ouvrir **une enquête préliminaire**. Entendu par les enquêteurs, l'ex-consul de Benghazi a confirmé sur procès-verbal toutes ses déclarations. Et des perquisitions menées à l'Agence française de développement (AFD) ont permis aux policiers, selon les informations recueillies par Mediapart, de mettre la main sur des documents qui ne laissent plus l'ombre d'un doute : l'affaire est politique, fruit d'une pression élyséenne pour libérer les fonds.



Étienne Gernelle, directeur du «Point» © DR

Interrogés sur les motivations de la censure, le directeur du *Point* (Étienne Gernelle), son directeur général délégué (François Claverie) et le chef de service de l'époque n'ont pas donné suite à nos sollicitations.

L'affaire est d'autant plus embarrassante pour eux que c'est, au *Point*, le deuxième cas de censure d'une enquête liée aux dossiers libyens de Nicolas Sarkozy. La même année, en 2014, le directeur

de l'hebdomadaire a en effet mis au rebut un dossier de six pages, lui aussi mis en page, validé par la rédaction en chef et même appelé en une. C'est l'interview d'Ahmed Kaddaf Al-Dam, cousin de Mouammar Kadhafi, et dignitaire influent du régime, qui apportait de nouveaux éléments sur les circuits de financements occultes entre Tripoli et Paris.

Confronté à la révélation de cette censure, récemment dévoilée dans l'ouvrage *Avec les compliments du Guide* (Fayard, voir la Boîte noire), Étienne Gernelle s'est défendu en dénonçant le « *complotisme* » de Mediapart. Le témoignage des auteurs de l'article censuré (*lire ici*) est pourtant on ne peut plus factuel. Et, pas de chance, c'est l'enquête judiciaire elle-même qui a montré que le patron du *Point* s'était entretenu de l'article incriminé avec l'équipe Sarkozy, allant jusqu'à suggérer lui-même à la conseillère de l'ancien président ce qu'elle devait répondre aux collaborateurs de son hebdomadaire... Avant d'annoncer finalement aux journalistes qu'il ne publierait rien.

Boîte noire



FABRICE ARFI
KARL LASKE
**AVEC LES
COMPLIMENTS
DU GUIDE**

Sarkozy-Kadhafi,
l'histoire secrète

fayard

Les deux auteurs de cet article ont publié, le 18 octobre, *Avec les compliments du Guide* (Fayard), un livre d'enquête sur les multiples compromissions de la France de Sarkozy avec la Libye de Kadhafi, dans lequel a été révélé un premier cas de censure au *Point* sur l'affaire libyenne.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.